



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1982 B 11090

Numéro SIREN : 326 094 471

Nom ou dénomination : SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION RADIO FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2017 sous le numéro de dépôt 103493



1710580401

DATE DEPOT :	2017-10-12
NUMERO DE DEPOT :	2017R103493
N° GESTION :	1982B11090
N° SIREN :	326094471
DENOMINATION :	SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION RADIO FRANCE
ADRESSE :	116 AVENUE DU PRESIDENT KENNEDY 75016 PARIS
DATE D'ACTE :	2017/10/05
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR(S)

**PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS
DES REPRESENTANTS DES SALARIÉS AU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

CA

**Greffes du tribunal
de commerce de Paris**
Acte déposé le :

12 OCT. 2017

05/10/17 CA (rep salariés)

CA RADIO-France - Collège Unique

I. ÉTABLISSEMENT DANS LEQUEL S'EST DÉROULÉE L'ÉLECTION Sous le N° : RADIO France Adresse : 116 AVENUE DU PRÉSIDENT KENNEDY Code postal : 75016 Ville : PARIS Siret de l'établissement : 328 094 471 Autres établissements concernés par l'élection : Liste à compléter au verso Numéro de convention collective (IDCC) : 5580 Mention Indispensable Informations sur l'élection Durée du mandat des élus : 5 années ou bien mois (si élection partielle) Nombre total de collèges électoraux (y compris celui-ci) : 1 S'agit-il d'une élection partielle (si Oui, cochez la case) : ☐ Date du précédent scrutin (JJ/MM/AAAA) : 22/05/2012		II. COLLÈGE CONCERNÉ <table border="1"> <tr> <th>DÉNOMINATION DU COLLÈGE ÉLECTORAL :</th> <th>COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE</th> </tr> <tr> <td>Collège unique</td> <td>Ouvriers</td> </tr> <tr> <td>1er collège (ouvriers, employés)</td> <td>Employés</td> </tr> <tr> <td>2ème collège (techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres)</td> <td>Techniciens</td> </tr> <tr> <td>3ème collège (ingénieurs et cadres)</td> <td>Agents de maîtrise</td> </tr> <tr> <td>Autre collège : prévu par accord collectif ou protocole d'accord préélectoral</td> <td>Ingénieurs</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Cadres</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Autres :</td> </tr> </table>		DÉNOMINATION DU COLLÈGE ÉLECTORAL :	COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE	Collège unique	Ouvriers	1er collège (ouvriers, employés)	Employés	2ème collège (techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres)	Techniciens	3ème collège (ingénieurs et cadres)	Agents de maîtrise	Autre collège : prévu par accord collectif ou protocole d'accord préélectoral	Ingénieurs		Cadres		Autres :
DÉNOMINATION DU COLLÈGE ÉLECTORAL :	COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE																		
Collège unique	Ouvriers																		
1er collège (ouvriers, employés)	Employés																		
2ème collège (techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres)	Techniciens																		
3ème collège (ingénieurs et cadres)	Agents de maîtrise																		
Autre collège : prévu par accord collectif ou protocole d'accord préélectoral	Ingénieurs																		
	Cadres																		
	Autres :																		

VI. RÉSULTATS CONCERNANT LE SECOND TOUR Y a-t-il eu carence de candidatures ? ☐ Oui ☒ Non A. Nombre d'électeurs inscrits A = 5 267 B. Nombre de votants B = 1 774 C. Bulletins blancs ou nuls C = 79 D. Suffrages valablement exprimés (B - C) D = 1 695		du 13/06/2017 à 09h30 au 20/06/2017 à 17h30 Nombre de listes présentées au deuxième tour : 6 Nombre de sièges à pourvoir par le collège : P = 2 Quotient électoral (2 décimales) $G = \frac{D}{P} = \frac{1695}{2} = 847,50$	
---	--	--	--

Sexe H ou F	Designation des syndicats ayant présenté des listes (préciser le cas échéant l'organisation Interprofessionnelle de rattachement)	Nom de l'organisation syndicale d'affiliation du syndicat telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (Total égal à D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			ÉLUS porter la mention "Élu"	Nombre d'élus par liste	NOMS ET PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste). Le nom des candidats élus sera souligné
									1er siège	2ème siège	3ème siège			
F	1 CFDT Radio France. Une équipe CFDT pour défendre une radio de service public avec les moyens de sa	CFDT	262	257	761	3	253,67						0	MENGUY Pénne
H				253										ACQUAVIVA Jean-Pierre
F				251										KERVIRAN Pénne
F	2 CFTC-FO : L'union fait la force	CFTC-FO	237	230	682	3	227,33						0	OMELIANENKO Irène
H				226										BENAZET Pierre
F				228										ALEZAIS-DOFFIN Frédérique
F	3 CGC : La voix des cadres	CGC	83	78	232	3	77,33						0	TASTE Catherine
H				77										MARTY Philippe
F				77										COLLERETTE Hélène
H	4 CGT Radio France : Défense de l'audiovisuel public. Respect de nos métiers. Des moyens	CGT	445	442	1 306	3	435,33					Élu SR	1	THOMPSON Lionel
F				433										GROUT Marie
H				431										BERNARD Christophe
H	5 SNJ : Pour faire entendre la voix de tous les salariés, pour défendre le service public et pour la pluralité des syndicats au sein du conseil d'administration de Radio France	SNJ	236	224	677	3	225,87						0	LEYMARIE Jean
F				226										EMANUELE Valeria
H				227										CHASSIGNON Alexandre
H	6 SUO Radio France : Solidaire / Unitaire / Démocratique	SUDO	432	428	1 242	3	414,00		1° - 414,00			Élu	1	QUENNESSON Jean-Paul
F				406										CHOUIN Anne-Laure
H				408										COLLIN Julien

CERTIFIÉ CONFORME

Mathieu Ballet

Le Président-directeur général
Mathieu GALLET

Paraphes des membres du bureau (excepté pour la dernière page)

20/06/2017 18:58

1 / 2

© VOXALY 2017

EC IC

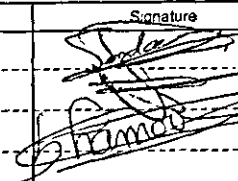
PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS DES REPRESENTANTS DES SALARIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

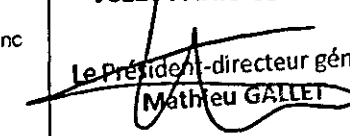
CA

CA RADIO-France - Collège Unique

I ETABLISSEMENT DANS LEQUEL S'EST DEROULEE L'ELECTION Raison sociale : RADIO France Adresse : 116 AVENUE DU PRESIDENT KENNEDY Code postal : 75016 Ville : PARIS Siret de l'établissement : 328 094 471 Autres établissements concernés par l'élection : Liste à compléter au verso Numéro de convention collective (IDCC) : 5580 Mention Indispensable INFORMATIONS SUR L'ELECTION Durée du mandat des élus : 5 années ou bien mois (si élection partielle) Nombre total de collèges électoraux (y compris celui-ci) : 1 S'agit-il d'une élection partielle (si Oui, cochez la case) : ☐ Date du précédent scrutin (JJ/MM/AAAA) : 22/05/2012	II COLLEGE CONCERNE <table border="1"> <tr> <th>DÉNOMINATION DU COLLEGE ELECTORAL : (ne cocher qu'une case)</th> <th>COMPOSITION PRÉCISE DU COLLEGE (cocher le ou les cases correspondant aux personnes éligibles dans ce collège)</th> </tr> <tr> <td>Collège unique 1 ☒</td> <td>Ouvriers 1 ☒</td> </tr> <tr> <td>1er collège 2 ☐ (ouvriers, employés)</td> <td>Employés 2 ☒</td> </tr> <tr> <td>2ème collège 3 ☐ (techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres)</td> <td>Techniciens 3 ☒</td> </tr> <tr> <td>3ème collège 4 ☐ (ingénieurs et cadres)</td> <td>Agents de maîtrise 4 ☒</td> </tr> <tr> <td>Autre collège : prévu par accord collectif ou protocole d'accord préélectoral 5 ☐</td> <td>Ingénieurs 5 ☒</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Cadres 6 ☒</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Autres : 7 ☐</td> </tr> </table>	DÉNOMINATION DU COLLEGE ELECTORAL : (ne cocher qu'une case)	COMPOSITION PRÉCISE DU COLLEGE (cocher le ou les cases correspondant aux personnes éligibles dans ce collège)	Collège unique 1 ☒	Ouvriers 1 ☒	1er collège 2 ☐ (ouvriers, employés)	Employés 2 ☒	2ème collège 3 ☐ (techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres)	Techniciens 3 ☒	3ème collège 4 ☐ (ingénieurs et cadres)	Agents de maîtrise 4 ☒	Autre collège : prévu par accord collectif ou protocole d'accord préélectoral 5 ☐	Ingénieurs 5 ☒		Cadres 6 ☒		Autres : 7 ☐
DÉNOMINATION DU COLLEGE ELECTORAL : (ne cocher qu'une case)	COMPOSITION PRÉCISE DU COLLEGE (cocher le ou les cases correspondant aux personnes éligibles dans ce collège)																
Collège unique 1 ☒	Ouvriers 1 ☒																
1er collège 2 ☐ (ouvriers, employés)	Employés 2 ☒																
2ème collège 3 ☐ (techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres)	Techniciens 3 ☒																
3ème collège 4 ☐ (ingénieurs et cadres)	Agents de maîtrise 4 ☒																
Autre collège : prévu par accord collectif ou protocole d'accord préélectoral 5 ☐	Ingénieurs 5 ☒																
	Cadres 6 ☒																
	Autres : 7 ☐																

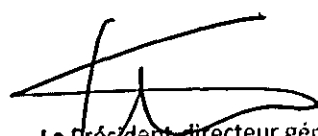
VI RÉSULTATS CONCERNANT LE SECOND TOUR du 13/06/2017 à 09h30 au 20/06/2017 à 17h30 Y a-t-il eu carence de candidatures ? ☐ Oui ☒ Non A. Nombre d'électeurs inscrits A = 5 267 B. Nombre de votants B = 1 774 C. Bulletins blancs ou nuls C = 79 D. Suffrages valablement exprimés (B - C) D = 1 695		Nombre de listes présentées au deuxième tour 8 Nombre de sièges à pourvoir par le collège P = 2 Quotient électoral (2 décimales) $G = \frac{D}{P} = \frac{1695}{2} = 847,50$
---	--	---

VII Signature obligatoire de chacun des membres du bureau de vote pour le second tour		
NOM et PRENOM	Organisation syndicale	Signature
Sadoun David	CGT	
Colli Eva	CFDT	
Chamois Isabelle	CFTC-FO	

VIII Suite de la liste des SIRET associés : _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____	IX PERSONNE A CONTACTER dans l'entreprise : (pour information complémentaire sur ce procès-verbal) Nom : MOCAER Prénom : Françoise Fonction dans l'entreprise : Déléguée aux instances représentatives N° de téléphone : 0156401328 Adresse e-mail : francoise.mocaer@radiofrance.com	X Cachet de l'entreprise (obligatoire) Société Nationale de la Radiodiffusion RADIO FRANCE 116, avenue du Président Kennedy 75220 PARIS CEDEX 16  Le Président-directeur général MATHIEU GALLET
---	--	---

CERTIFIÉ CONFORME
Mathieu Gallet
Le 05 OCT. 2017

Paraphe des membres du bureau de vote (excepté pour la dernière page)


Le Président-directeur général
MATHIEU GALLET

ATTESTATION

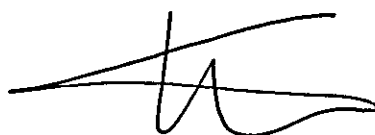
Je soussigné Mathieu GALLET,

agissant en qualité de Président-Directeur Général de la Société Nationale de Radiodiffusion Radio France, au capital de 56.560.023€, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 326 094 471 et dont le siège est situé 116 avenue du Président Kennedy – Paris 16,

atteste sur l'honneur que :

- Monsieur Jean Paul QUENNESSON a été élu membre représentant des salariés au Conseil d'Administration de la Société Nationale de Radiodiffusion Radio France, par élections professionnelles le 20 juin 2017, en remplacement de Madame Véronique BARNET.

Fait à Paris, le 05 OCT. 2017



Mathieu GALLET

Le Président-directeur général
Mathieu GALLET